

Conditions générales de location, contrat de location

Propriétaires : Eric et Florence JULIAN 11 rue Pascal 63000 Clermont-Ferrand Tél : 0473929456 - 0698242840
Personnes à contacter pour la remise des clés : Mr et Mme JULIAN quartier Pouvarel 26170 Mollans-sur-Ouvèze
Tél : 0475287281

Capacité de la location : 4 adultes, 2 enfants

Prix du séjour : 450€ la semaine en basse saison, 700€ en haute saison (1200€, 2 semaines consécutives) –

Acompte demandé : 30% du montant

Date du séjour du : à partir de 16 h au à 10 h

Identification des locataires : M. Mme. Melle :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Nombre de personnes : Adultes : Enfants :

Article 1 : Réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 30% du séjour et un exemplaire du présent contrat de location signé par le client ont été retournés à : "Eric et Florence JULIAN, 11 rue pascal 63000 Clermont-ferrand" au minimum 90 jours avant le début de la location.

Article 2 : Règlement du solde

Le client devra verser le solde du séjour le jour de l'entrée dans la location

Article 3 : Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 4 : Conclusion du contrat

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Article 5 : Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée. Si l'annulation a lieu avant l'arrivée dans les lieux, l'acompte reste acquis au propriétaire.

Si le séjour est écourté le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 6 : Annulation par le propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

Article 7 : Arrivée et état des lieux

Le locataire doit se présenter le jour prévu à 16 heures. En cas d'arrivée tardive ou différée le locataire doit prévenir le locataire. Le départ du lieu rangé et nettoyé se fera à 10 heures.

Un inventaire est établi en commun par le locataire et le propriétaire à l'arrivée dans la location. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la location et avant le départ.

Le ménage de fin de séjour peut se faire sur demande, il sera facturé 50 €.

Article 8 : Dépôt de garantie ou caution

A l'arrivée du locataire, une caution de 300 € est demandée par le propriétaire. Ce dépôt est restitué à la sortie des lieux, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé empêchant le constat de sortie des lieux, le dépôt de garantie sera renvoyé au locataire dans un délai maximum d'une semaine.

Article 9 : Utilisation de la location

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location. Le présent contrat est établi pour une capacité maximale de 6 personnes, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires

Article 10 : Utilisation de la piscine

La piscine est privative, elle est équipée d'une alarme mais elle reste sous la responsabilité des occupants. Les locataires font l'entretien simple de la piscine pendant le séjour

Article 11 : Assurances

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurances type villégiature pour ces différents risques.

Article 12 : Paiement des charges

En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire les charges non incluses dans le prix.

L'électricité est comprise à raison de 8 Kwh par jour, elle sera facturée 0,13€ par Kwh supplémentaire.

Le locataire : Je soussigné : déclare être d'accord sur les termes du contrat.

A : le (signature du locataire précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")

Le propriétaire :



1) Les tarifs :

Haute saison : première semaine de juillet à la dernière semaine d'août : 750 €

Basse saison : toutes les autres semaines : 450 €

2) Aperçu de l'hébergement :

RDC : Séjour de 35 m², TV, poste radio, canapé, canapé "clic/clac", – Cuisine équipée de 15 m², gazinière, réfrigérateur-congélateur, lave-vaisselle, lave-linge – Chambre1 de 15 m² avec lit 140/190
ETAGE : Chambre2 de 15 m² avec 2 lits en 90/190 –
Chambre3 de 15 m² avec lit 120/190 et lit 90/190 –
Salle de bains 10 m² avec baignoire et lavabo – WC

Ne pas utiliser le lave-linge en même temps que le lave-vaisselle.

3) Environnement :

Piscine de 10m X 5m (profondeur de 1m20 à 1m50), terrain de pétanque, vue dégagée sur le Mont-Ventoux
Maison au milieu des vignes, non clôturée, aménagement extérieur en cours de finition.
Barbecue "à l'ancienne", ceps de vigne fournis –

ATTENTION ! pas de barbecue par fort mistral, risque d'incendie.

Terrasse avec 2 tables de jardin, parasol.

4) L'accès :

Il faut se rendre à Faucon (84) via **Vaison-la-romaine (84)** – A7 sortie Bollène, A9 sortie Orange-centre. A Faucon prendre la direction Buis-les-baronnies, le chemin qui mène à la maison est à 800 mètres du panneau de sortie du village de Faucon, après une série de virage et un beau mur en pierres sur la droite, c'est le deuxième chemin à droite qui est au milieu des vignes (noté 1380 route de Buis-les-baronnies).

5) Les services :

Médecin : Mollans-sur-Ouvèze à 5 Kms ou Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Pharmacie : Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Tous commerces : Mollans-sur-Ouvèze, Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Boulangerie (extra) : Dans le village de Faucon

6) Loisirs :

Piscine découverte : Vaison-la-romaine à 10 Kms ou Buis-les baronnies à 10 Kms

Baignade : vallée du Toulourenc à 5 Kms

Escalade : Buis-les-baronnies, Saint-Léger-du-Ventoux, dentelles de Montmirail, Les 3 rivières ... , VTT, vélo de route, trail, randonnées,

Tennis : Vaison-la-romaine à 10 Kms

